

Présents : (en visio conférence)

Professeurs : M. Alonso (Directeur), Mmes Marget, Kaufmann-Brescia, Gellon, Ciotta, Jouneaux

ATSEM: Excusées

Représentants des parents d'élèves : Mmes Banasiak Aguilar, Dutreive, Manuse et MM. Plastino, Decrant,

D.D.E.N : M. Rochas

Mairie : Mme André

Périscolaire / Communauté de Communes : Mme Billaud

Excusé(e)s : Mme Barroso (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Vanin (Mairie), Mme Cevoz-Goyat, M. Borel (représentants parent d'élèves), Mmes Schaal, Perrin (professeures)

Secrétaire : M. Alonso

Remarque : la réalisation du compte-rendu est plus compliquée : réunion en visio-conférence.

Préambule : situation COVID :

L'école était relativement épargnée jusqu'à présent, pas d'absences de professeurs non remplacé, jusqu'à Mme Perrin jeudi 19/11 et vendredi 20/11. Quelques élèves (2 à 3 par classe, pas toujours pour des symptômes COVID, cas contact ou autre), des agents périscolaires, mais le service a pu être assuré normalement. Mme Billaud remercie les familles qui ont désinscrit leurs enfants, permettant d'alléger le service et mieux respecter le protocole sanitaire. L'obligation du port du masque gêne le travail des professeurs et des élèves. Il est très bien respecté (2 familles récalcitrantes). Constat : le masque n'empêche pas forcément les élèves de « bavarder » en classe... Les Amis de l'école ont proposé l'achat de masques transparents (c'est une compétence Mairie / Inspection Académique) pour faciliter le travail des professeurs (notamment en CP). Mme Jouneaux indique une demande de sa part auprès de l'Inspection Académique : attente de réponse pour utiliser ces masques (homologation), et leur fourniture. Mme Kaufmann utilise ponctuellement une visière. Les professeurs s'en tiennent aux masques fournis par leur employeur, ou les masques jetables pour l'instant.

1. Organisation école :

- *Résultat élection du 9/10/2020 :*

Inscrits : 274, votants : 84, blancs ou nuls : 6, exprimés : 78.

Participation : 30,66 %, (octobre 2019 : 30,08 %).

- *Direction d'école :*

Le constat relevé lors du Conseil d'école de novembre 2019 est toujours d'actualité : les moyens actuels (absence de secrétariat, temps de décharge) ne permettent pas d'assumer toutes les tâches demandées aux Directeurs, qui se sont accumulées sans fin au fil des années. Le suicide de Mme Renon (Directrice à Pantin, 93) le 21/09/2019 avait malheureusement mis en lumière toutes ces difficultés. La crise COVID n'a fait que les amplifier. Le relationnel parents / Directeur (qui est seul à l'accueil le matin pour réguler les entrées du bâtiment élémentaire) n'est pas toujours « satisfaisant » : non acceptation des parents de ne pas se rendre dans les classes entre 8h20 et 8h30, (Vigipirate toujours en œuvre). Exigence d'une réponse immédiate lors d'un problème. Approbation non filtrée, sans recul, de la parole de l'enfant (attitudes heureusement minoritaires, mais pesantes).

- *Effectif* : PS 24, MS 15, GS 23, CP 25, CE1 22, CE2 18, CM1 29, CM2 29

Total : 185, moyenne : 26,28, 3 départs, aucune arrivée depuis septembre, classes chargées... évolution à la hausse depuis quelques années. Le chantier des immeubles sur la place avance, livraisons prévues février 2021 : il faudra accueillir ces nouveaux élèves, ce qui tendra encore plus la situation.

AED : Mme Vianey, étudiante L2, sera présente 8h/semaine sur l'école. Parcours de préprofessionnalisation (étudiants rémunérés destiné à présenter le concours de professeur des écoles).

- *AESH* : Mme Foubert est nommée sur l'école depuis le 02/11, (Mme La Rocca toujours présente), 4 élèves notifiés, 2 demandes en cours.
- *RASED* : Mme Jouneaux (maître E), est présente sur 5 écoles du secteur. Elle travaille en collaboration avec les collègues pour prendre en charge les élèves en difficulté sur 2 ½ journées, 6 créneaux horaires. Temps disponible insuffisant pour traiter au mieux les difficultés. Demande d'un budget de 20 à 30 € / annuel à la Mairie de Domessin : accueil favorable. Présence également d'une psychologue scolaire sur le secteur depuis décembre 2019 (Mme Ripka) : grand soulagement et aide précieuse pour les équipes pédagogiques. Point négatif : plus de médecin scolaire (situation départementale plus que tendue), médecin PMI (petite enfance bientôt retraitée).
- *APC* : du lundi au vendredi selon les classes, un élève peut être pris en charge par un autre professeur. Accueil dans la classe à 8h20, pour les élèves des classe élémentaires (qui ne sont pas en APC).
- Échanges de service* : regroupement des CM2 M. Alonso / Mme Ciotta / Mme Perrin (Histoire/Géographie), donc un effectif de 29 CM2 et 29 CM1 à la charge de Mme Ciotta et M. Alonso sur ces créneaux. Obsolète depuis le renforcement du protocole sanitaire.
- *Toilettes école maternelle* : (Question de parents) *Problème évoqué concernant l'accès au papier toilette dans les sanitaires de l'école maternelle. Serait-il possible d'installer plusieurs rouleaux ?* Commande du matériel effectuée, pose prévue le 18/11 par les services techniques.
- *Collation école maternelle* : (Q. de P.) *Pas de collation dans une classe ? Règle identique pour tous ?* Réponse : l'école de Domessin fait exception en acceptant fruit frais et compotes. Le sujet a été évoqué et expliqué en réunion de rentrée (plusieurs familles absentes). Mme Valy s'étonne de ne pas avoir été contactée directement par les familles à ce sujet. Pour cette classe, le fruit n'est pas interdit, mais toléré sur le temps périscolaire, ou dès l'arrivée à 8h20. La récréation de cette classe est trop tardive pour l'accepter sur ce temps, et perturber le repas de midi. Aucun enfant ne petit-déjeune sur le temps périscolaire précédent la classe.
- *Exercices de sécurité* : « incendie » réalisé le jeudi 1/10, exercices habituels et réguliers. Celui d'octobre 2019 avait révélé la faiblesse du signal en élémentaire. Situation rétablie, signal parfaitement audible. Exercice PPMS (intrusion) programmé le 26/11.

2. Périscolaire : cantine, garderie, transport :

- *Modes de garde mercredi et congés scolaires* (QDP), réalisation d'un sondage *pour demander un renfort de l'accueil sur la commune (refus par manque de places ?)* Sujet à traiter directement avec la CCVG (pas directement dans les prérogatives du Conseil d'école). Suggestion faite aux parents élus pour adresser un courrier au Président de la ComCom.

- *Restaurant scolaire :*

Organisation, bruit, respect du personnel, qualité des repas (QDP).

Bruit : Sujet souvent évoqué, il est difficile de ne pas avoir de bruit dans une salle accueillant 75 enfants en même temps. Le moment du repas reste un temps d'échange entre les enfants, contraints par des règles plus strictes durant le reste de la journée.

Les travaux d'insonorisation déjà réalisés par la municipalité n'ont pas été concluants.

Il est vrai que plusieurs enfants font beaucoup de bruit et que le personnel a du mal à se faire entendre à certains moments, cependant la situation reste convenable. Les problèmes de discipline sont gérés en interne avec le soutien de M. ALONSO si nécessaire. Le permis de bonne conduite est toujours en vigueur, il est demandé aux familles d'y prêter une attention particulière si celui-ci revient à la maison pour signature.

Mme Le Maire rappelle que le service de restauration scolaire est un service facultatif et non une obligation. En cas de non-respect du règlement concernant la discipline, l'enfant et ses parents seront convoqués en vue d'une éventuelle exclusion.

En cas de problème, Mme BILLAUD demande aux parents de ne pas s'adresser directement aux agents en charge des enfants durant le temps d'accueil. Elle reste disponible pour recevoir les familles si besoin.

Qualité des repas : Soucieuse d'améliorer la qualité, la municipalité est en lien direct avec le fournisseur des repas. Un rendez-vous a eu lieu fin septembre où il a été décidé de donner aux enfants la possibilité de choisir entre deux entrées (éventuellement les deux).

Choix multiples déjà en place depuis l'année dernière pour le fromage, les yaourts ou les fruits. Des desserts « faits maison » ont été demandés ainsi que des repas à thème.

3. Budget, locaux, demandes matérielles :

Aménagements réalisés : rénovation cour école maternelle en cour. Attente de la pose d'un sol de sécurité sous le petit train (devis à 8000 €). Aménagements ponctuels dans les classes élémentaire (étagères, panneau contreplaqué épaisseur 18 peinture...) et entretien divers Remerciements.

Remarque : les services techniques sont réactifs et inventifs, cela est toujours très apprécié par l'équipe enseignante.

Nouvelles demandes, en cours : équipement VPI classe PS/MS programmé pour le 18/11. Aménagement salle motricité (rangements) : réaliser plan et devis à faire passer en Mairie., en partie réalisable par les services techniques. Ordis classes vieillissants, programmer remplacement. Demande de renforcement de l'équipement en tablettes (passer de 10 à 20). Revoir l'éclairage classe MS/GS (salle trop sombre) : à l'étude. Agrandissement école maternelle : un projet d'extension est à l'étude, notamment pour l'espace périscolaire. La climatisation école élémentaire est également à l'étude.

4. Projets, année scolaire 2020/2021 :

Remarque préalable : la crise sanitaire freine énormément les projets (classes découvertes, spectacles, visites...)

- *Bilan Coop école OCCE* : commission de contrôle (réalisée cette année avec M. Plastino, Mme Manuse, M. Rochas) le 9/10. M. Rochas salue la tenue de la comptabilité. Projection du CRF et du Relevé de compte correspondant.

- *Courseton* : Bilan positif, la participation de tous, chacun selon ses possibilités, reste l'objectif prioritaire. Toujours un moment agréable pour les enfants et les équipes. Réunion de toute l'école, maternelle et élémentaire, ce qui est rare ! Malheureusement sans spectateurs cette année. Présence des Amis de l'école.

- *Adhésions PEP* : participation modeste (en nombre), mais fidèle, des familles volontaires.

- *Sciences observation de la nature* : en partenariat avec M. Durlin, animateur nature (financement Amis de l'école : 2400 €). 4 classes concernées (MS/GS, GS/CP, CE2/CM1 et CM2). 4 sorties programmées pour chaque classe (une par saison automne, hiver, printemps, été) aux abords immédiats de l'école, sur le même parcours, pour observer les variations (faune, flore, paysage...).

- *Projet(s) Alchimie* (reprise de l'année dernière) : 7 séances / classe sur la période 2, réalisées avec des professionnels (musiciens, danseurs, comédiens). Financé par le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard et les Amis de l'école (1900 €). La situation sanitaire empêche tout projet de restitution publique pour l'instant, traces « vidéo » envisagées.

CM2-CM1-CM2 : création d'une éco-batucada (percussions) et pratique instrumentale.

CE2-CM1 : projet théâtre, expression corporelle.

GS-CP et CP-CE1 : danse africaine autour des émotions (la joie par exemple). Le port de masques est très gênant...

PS-GS : apprentissage de chansons et comptines en langues étrangères (africaines).

- *Incorruptibles* : prix de lecture, national, chaque classe dispose d'une sélection de livres (de la PS au CP), sur le principe d'un prix littéraire. Déclinaisons selon les classes (lecture plaisir, « offerte » par la professeure en CP, par exemple. Instant très apprécié. Les livres passaient habituellement dans les familles, avec un vote enfants/parents/professeurs. Plus d'actualité pour l'instant. Cela permet de promouvoir la lecture, le plaisir de lire et exprimer des avis. D'enrichir les bibliothèques de classe. Financement Amis de l'Ecole : 760 €.

5. Charte laïcité, Charte TICE, Règlement intérieur :

Zoom sur les articles n° 3, 4, et 10 de la charte de la laïcité. Travail spécifique dans la classe de CM1-CM2.

Déclaration des DDEN :

« Par un communiqué national de presse, dès le 17 octobre, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale ont condamné l'horrible crime barbare perpétré au cœur de l'École publique, la première institution qui incarne la laïcité de la République. Un professeur a été odieusement assassiné parce qu'il a, dans un cours d'enseignement moral et civique rempli pleinement sa mission : instruire et éduquer les futurs citoyens, afin qu'ils soient maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement.

Les DDEN dénoncent toute tentative de trouver la moindre justification à de tels actes qui relèvent de la barbarie, de l'inhumanité, mais aussi de la bêtise et de l'ignorance exploitées par les ennemis de notre société.

Nous tenons à rappeler que l'École publique a aussi la mission de faire acquérir la conscience d'une identité nationale, associée à la République et aux principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui la fondent, ce que faisait Samuel Paty.

Nous invitons tous les partenaires de l'École, solidaires, à contribuer à la défense de la laïcité en la faisant mieux connaître et respecter. »

Vote, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Fin du conseil : 19h45, ~~verre de l'amitié~~

Prochains Conseils : vendredi 26/3, lundi 28/6

Le secrétaire,

-

le Directeur,
M. Alonso